



Mariage puis divorce et enfin concubinage

Par **cathphil**, le **25/06/2008** à **12:10**

Bonjour et merci à celles et ceux qui auront une réponse à m'apporter...
La situation est un peu complexe mais, je pense, pas isolée.
Nous étions mariés depuis 10 ans quand nous avons divorcé. Pendant ce mariage nous avons acquis une maison, entre autres, que nous avons vendue lors de notre divorce. Séparés pendant quatre ans, nous nous sommes retrouvés (eh oui! c'est super!) et vivons à présent de nouveau ensemble, mais il n'est plus question de mariage! Pendant la période de séparation, nous avons, chacun de notre côté, acquis des biens immobiliers dont une maison dans laquelle nous vivons et qui m'appartient. Lui, a investi dans l'immobilier pour faire du locatif.
Voilà ma (mes) question:
Est-ce que le fait d'avoir été mariés, divorcés puis de nouveau ensemble, a laissé des traces au niveau juridique en ce qui concerne les successions? Si je souhaite qu'il hérite de ma maison, que dois-je faire?(pareil pour lui vis-à-vis de moi) En considérant le fait également que nous avons un enfant en commun et deux enfants chacun d'une précédente liaison (avant notre mariage).
Voilà, c'est pas tout simple, mais il doit bien y avoir une ou plusieurs solutions pour que personne ne soit lésé et que nous soyons, lui comme moi, à l'abri en cas de décès.
Merci de vos réponses.